



RÉUNION DE QUARTIER SECTEUR CHÊNE-MAILLARD Samedi 06 février 2019

Compte-rendu

Cabinet du maire

Mme Audrey Hélaïne
téléphone : 02 38 80 35 28
cabinet.maire@ville-saran.fr

Les élus présents :

- M. Mathieu Gallois, adjoint délégué à la Vie des quartiers, Citoyenneté et Démocratie
- M. Christian Fromentin, 1^{er} adjoint au maire délégué au Social
- Mme Aziza Chair, adjointe déléguée à l'Enfance, la Jeunesse et le Grand Liot
- M. José Santiago, adjoint délégué aux Travaux et Environnement
- M. Serge Patinote, adjoint délégué à la Restauration et au Scolaire
- Mme Muriel Foulon, conseillère municipale déléguée à la Vie des quartiers, Citoyenneté et Démocratie
- Mme Évelyne Savoy, conseillère municipale
- M. Yves Prévot, conseiller municipal délégué à l'Environnement
- M. Fabrice Boisset, conseiller municipal délégué au Scolaire et au Sport



Les élus se présentent et donnent la parole aux habitants.

- Les habitants de la rue Gabriel Debacq et de la rue du Chêne-Maillard se sentent laissés pour compte. Ils estiment nécessaire que ces deux voies soient rénovés.

- Les élus rappellent que la compétence voirie a été transférée à Orléans Métropole expliquent avoir transféré 1 million d'euros à Orléans Métropole pour la rénovation des voiries. Un Plan Pluriannuel Investissement définissant les actions de rénovation et de remise en état des voiries saranaises a été transmis à Orléans Métropole. *(voir annexe 1 : Ville de Saran / Orléans Métropole : qui gère quoi ?)*
**Ces deux voiries font parties du Plan Pluriannuel Investissement. Il a été suggéré aux services d'Orléans Métropole de rénover la rue Gabriel Debacq courant 2019 puis la rue du Chêne-Maillard en 2020.*

- Un riverain signale que le problème de circulation près du 734 rue du Chêne-Maillard n'a pas été résolu. Les bus et voitures montent sur le trottoir pour se croiser... Très mécontent, il demande que sa requête soit étudiée de près. Il explique que ce rétrécissement de voie pose de réelle problème de sécurité pour les piétons.

- Les élus expliquent avoir transmis cette demande à Orléans Métropole. Ce problème va être de nouveau retransmis. Toutefois, les élus rappellent que ce problème de circulation émerge d'incivilité et de non-respect du code de la route.

**un aménagement a été effectué au printemps.*

- Les administrés alertent les élus au sujet du très mauvais état de la rue du 19 mars 1962.

- Les élus vont transmettre cette demande à Orléans Métropole.

- Les habitants de l'allée des Bichardières signalent une malfaçon sur la rénovation de la voirie. Une cuvette se serait formée.

- Les élus vont revoir se problème avec les services.

- Des saranais alertent les élus sur la dangerosité des véhicules entrant dans la structure des

Papillons Blancs. Aux heures de pointe cela provoque de grosses difficultés de circulation.

- Les élus ont rencontré la direction de la structure à ce sujet. Il a été demandé que chaque véhicule soit doté d'une télécommande pouvant ouvrir à distance le portail afin de réduire le temps d'attente.

- Une administrée fait part de son inquiétude concernant la pénurie de médecin généraliste. Elle sait que deux nouveaux médecins s'installeraient sur le quartier des Sablonnières mais s'inquiète du fait qu'ils ne reprendraient pas de nouveau patient.

- Les élus confirment que deux nouveaux médecins généralistes vont s'installer dans les prochains mois sur le cabinet des Sablonnières et se disent rassurant du fait que ceux-ci ouvriront leur porte à une nouvelle patientèle.

- Les habitants indiquent que la rue de la Chenille est très sale. Les camions qui déposent des immondices à l'entreprise Gabriel sont très négligents.

- Les élus incitent les habitants à contacter la ville s'ils constatent la présence de gravats sur la voirie afin que les services puissent interpellier l'entreprise responsable rapidement.

- Un habitant signale que de plus en plus de déjection canines jonchent les trottoirs de la ville. Il déplore l'incivilité des propriétaires de chien.

- Les élus partagent ce sentiment et expliquent que de nombreux points de sacs TOUTOUNET sont positionnés sur la commune.

- Un habitant souhaite avoir une information concernant le recensement.

*Saran faisant partie des communes de plus de 10 000 habitants, sa population est recensée tous les ans à l'aide d'une enquête par sondage auprès de 8 % des adresses de la commune. Ainsi, vous pouvez être recensé et votre voisin non.

En 2019, le recensement se déroule du 17 janvier au 23 février. Vous pouvez remplir votre déclaration de recensement en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr. Sur ce site, vous aurez également toutes les informations sur le recensement.

- Un saranais indique que régulièrement des problèmes de gestion de poubelles et de déchets sont signalés sur place Maurice Ravel.

- Les élus ont signalé ce problème à plusieurs reprises au bailleur propriétaire des espaces collectifs. De plus de nombreuses personnes extérieur au quartier déposent des immondices. Ces incivilités sont constatés sur de nombreux secteurs de la commune.

- Un habitant de la rue du Chêne-Maillard suggère la mise en place d'un sens de circulation pour régler tous les problèmes de circulation dénoncés par les habitants. Il s'agirait de mettre en sens unique une partie de la rue du Chêne-Maillard en créant une boucle avec la rue des Bruères.

- Les élus ont pris note de cette suggestion et étudieront cette faisabilité avec les services.

- Un habitant signale une circulation dense et une vitesse excessive des véhicules sur la rue de la Tuilerie.

*Le Point Information Vitesse sera installée par la Police municipale afin d'enregistrer les vitesses et le passage de véhicules à la rentrée 2019.

- Un habitant explique que des entreprises effectuent du porte-à-porte et disent être mandatées par la ville.

- Les élus invitent les administrés à contacter la Police municipale en cas de doute sur une personne se présentant à leur domicile. Dans tous les cas, la ville ne mandate aucune entreprise pour réaliser du démarchage.

- Un habitant signale avoir eu des difficultés pour se garer lors du dernier forum. Il a également eu des échanges virulents avec une personne de la sécurité postée sur le parking des commerces avoisinants.

- Les élus invitent les administrés à se garer sur les stationnements prévus côté de l'avenue du Stade. Ils vont demander aux services d'accentuer la communication sur l'organisation des parkings et confirment que le vigile avait été mandaté par les commerces du secteur.

Le secrétariat des élus reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.